



Bulletin d'Information semestriel des AAMAC

AOÛT 2023



AAMAC
NEWSLETTER N°001

A la une

**Un nouveau Secrétaire Exécutif
pour les AAMAC,
Monsieur **Louis
BAKIENON** prend
les RÊNES DE
L'INSTITUTION**



www.aamac.aero



SOMMAIRE

Un nouveau Secrétaire Exécutif pour les AAMAC	03
a. Passation de charges aux AAMAC	03
b. Cérémonie de passation de charges en images	03
Promotion du dispositif réglementaire communautaire	04
a. Renforcement du personnel des AAMAC	05
b. Mise à jour des textes réglementaires communautaires	06
c. Consolidation de l'opérationnalisation des AAMAC	07
d. Renforcement des compétences des inspecteurs dans des Etats membres	08
e. Coopérations inter institutions	09
50^{ème} session du conseil des AAMAC	10
Nouveau siège des AAMAC en cours de finition	11

PASSATION DE CHARGES

Le 31 mai 2023, s'est déroulé au siège des AAMAC, la passation de charges entre le Secrétaire Exécutif sortant, **Monsieur Sadou MARAFA** et le nouveau **Monsieur Louis BAKIENON**. Cette cérémonie fait suite à la nomination de ce dernier par le Conseil d'Administration des AAMAC.

Monsieur Louis BAKIENON a été officiellement installé le 31 mai 2023 dans ses nouvelles fonctions par le Président du Conseil des AAMAC, **Monsieur Florent Serge DZOTA**.

La cérémonie d'installation a vu la participation du **Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile (ADAC) du Tchad, du Directeur Général de l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC), du Directeur de ASECNA Services, du Représentant de l'ASECNA au Tchad, du Délégué aux Activités Aéronautiques Nationales (DGAN) du Tchad,** du personnel des AAMAC et autres invités de marque.

Dans son allocution de prise de fonction, Monsieur Louis BAKIENON, a remercié tous les Etats membres des AAMAC pour le choix porté sur sa candidature et promet tout mettre en œuvre pour le rayonnement de l'institution. Il a ensuite remercié les hautes autorités du Tchad pour tous les efforts engagés afin d'accompagner l'opérationnalisation des AAMAC.

Après avoir témoigné sa gratitude à tous les Directeurs Généraux des Autorités de l'Aviation Civile des pays membres des AAMAC, et au Directeur Général de l'ASECNA, il a tenu à rendre un hommage mérité à

Monsieur Sadou MARAFA, Secrétaire Exécutif sortant, pour le travail remarquable abattu durant les huit (08) années passées à la tête de l'institution.

Il s'est, par la suite, engagé au nom du personnel des AAMAC à accompagner tous les Etats membres du mieux possible, à remplir leurs obligations vis-à-vis des exigences nationales et internationales, afin d'améliorer très significativement leurs taux de conformité dans la mise en œuvre effective des objectifs d'Abuja. Par suite, il a décliné quelques chantiers prioritaires qu'il s'attellera à réaliser notamment :

- ❖ engager les actions visant à disposer des règlements de certification des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) dans les Etats membres de l'ASECNA puis procéder à la certification des services communs de l'ASECNA (Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar) en tant que principal fournisseurs ANS;
- ❖ renforcer les compétences des experts des AAMAC et celles des inspecteurs des Etats afin qu'ils soient très tôt préparés à accompagner dès 2026, les actions concourantes à la certification par nos Etats du système de la navigation par satellite avant sa mise en service.



UN NOUVEAU SECRETAIRE EXECUTIF POUR LES AAMAC

CEREMONIE DE PASSATION DE CHARGES EN IMAGES



Election du Nouveau Secrétaire Exécutif des AAMAC, M. Louis BAKIENON
Conseil Extraordinaire des AAMAC 04-05 Mai 2023, Abidjan, Cote d'Ivoire



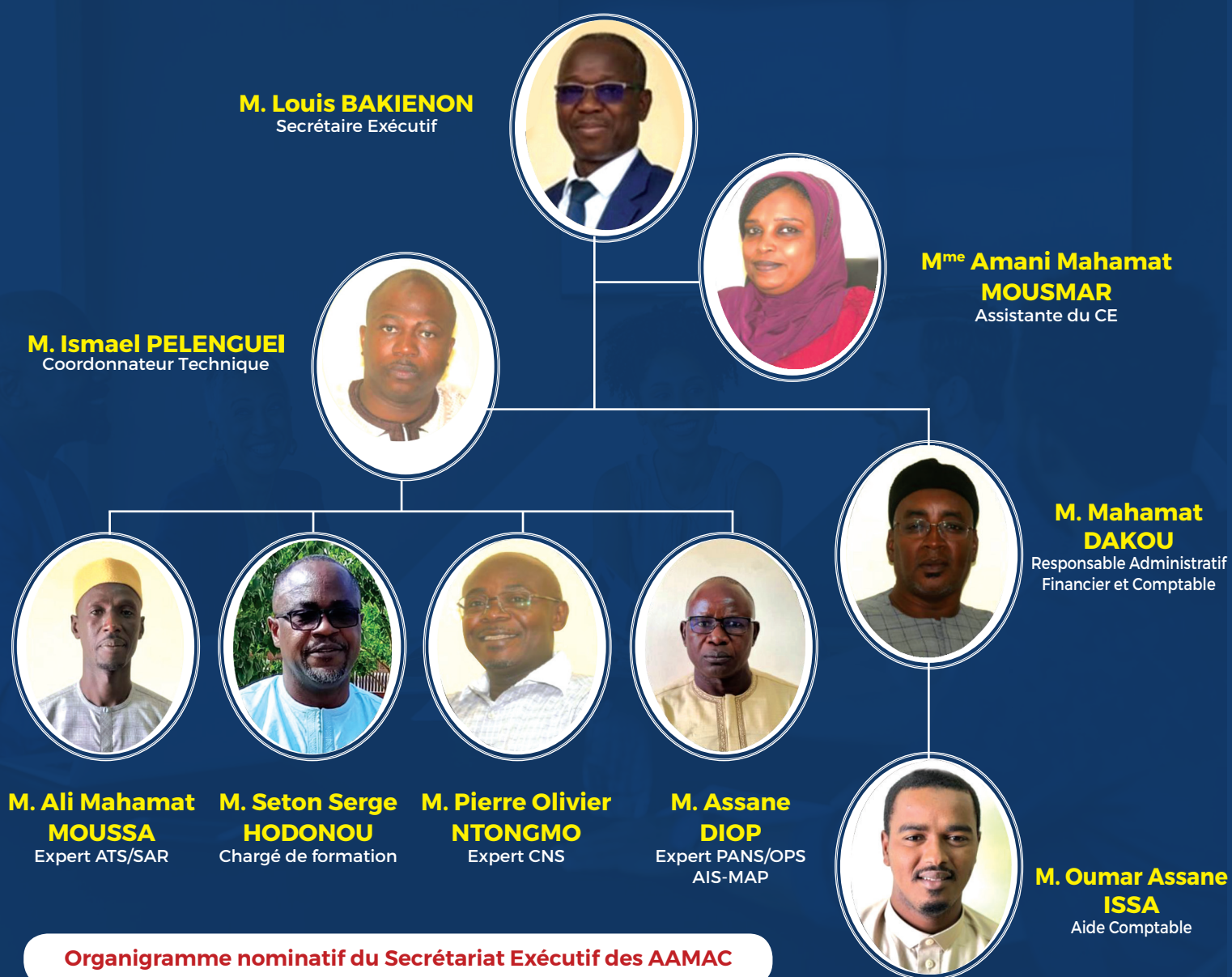
Photo de famille lors de la cérémonie de passation des charges

PROMOTION DU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE COMMUNAUTAIRE

RENFORCEMENT DU PERSONNEL DES AAMAC

Dans le cadre de la préparation des AAMAC à la reconnaissance GASOS/OACI, le Conseil des AAMAC a demandé au Secrétaire Exécutif de planifier toutes les actions nécessaires notamment celles relatives au renforcement de ses effectifs.

C'est ainsi qu'après avoir défini les profils recherchés, il a été procédé par avis de vacances de poste au recrutement du personnel nécessaire pour accompagner le Secrétaire Exécutif. **L'équipe des AAMAC se compose dorénavant comme suit :**



Organigramme nominatif du Secrétariat Exécutif des AAMAC



PROMOTION DU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE COMMUNAUTAIRE

MISE A JOUR DES TEXTES REGLEMENTAIRES COMMUNAUTAIRES



RÉUNION DES EXPERTS DES AAMAC ET DE L'ASECNA

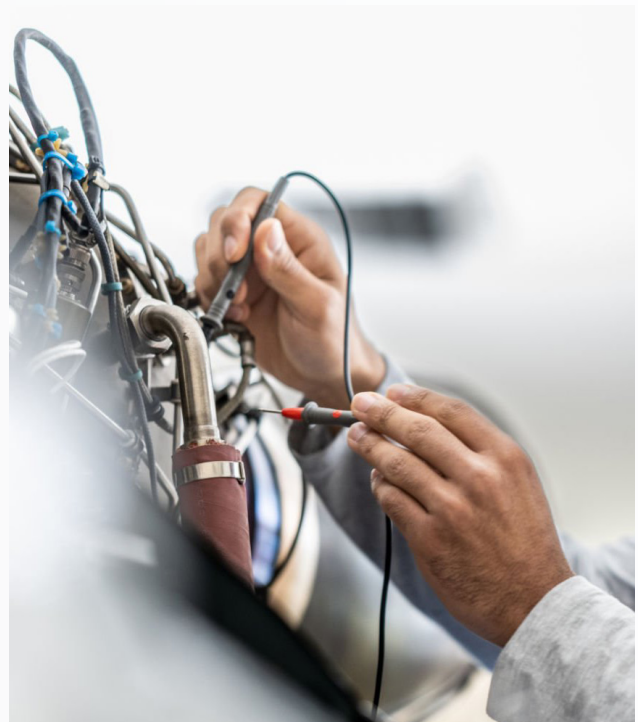
NIAMEY, DU 08 AU 19 MAI 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités 2023 des AAMAC, une rencontre regroupant les experts des Autorités de l'Aviation Civile de ses Etats membres et de l'ASECNA a été organisée du 08 au 19 mai 2023 au siège de l'ANAC NIGER.

Les experts avaient pour objectifs d'élaborer les textes règlementaires complémentaires harmonisés ainsi que les éléments indicatifs y afférents pour une amélioration du dispositif règlementaire des Etats membres des AAMAC en vue du renforcement de la supervision de la sécurité dans la région.

Au terme des travaux, les différents groupes ont présenté les différents livrables comprenant entre autres :

- la révision des Règlements Techniques Aéronautiques (RTA) des AAMAC intégrant les derniers amendements des Annexes OACI concernés;
- la révision du manuel de l'inspecteur ANS pour tenir compte des REX ;
- la révision des listes de vérification dans le cadre de l'harmonisation des pratiques en intégrant les dispositions des questionnaires de protocoles (PQ) pertinentes de l'USOAP CMA de l'OACI ;
- l'élaboration des orientations techniques pour la mise en œuvre des textes règlementaires dont ceux relatifs à la gestion de la fatigue et des facteurs humains ATC ;
- l'élaboration des checklists complémentaires ;
- la révision des formulaires et fiches relatives aux activités d'audit et d'inspection ;
- etc...





PROMOTION DU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE COMMUNAUTAIRE

CONSOLIDATION DE L'OPERATIONNALISATION DES AAMAC

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

Pour le compte du premier semestre 2023, la AAMAC ont participé à différentes rencontres techniques (réunions régionales et internationales, séminaires, ateliers, formations, etc.) notamment :

- ❖ Annual ICAO ESAF-WACAF/AFCAC coordination meeting with Regional Aviation Organizations and Partners tenue à Dakar les 31 et 1er février 2023 ;
- ❖ Atelier virtuel sur la validation des documents de mise en œuvre du projet AIM RBIS du 20 au 28 mars 2023 ;
- ❖ Réunion de préparation de la rencontre mondiale des RSOO le 15 juin 2023 ;
- ❖ Atelier virtuel sur la validation des documents de mise en œuvre du projet PNS du 17 au 21 juillet 2023.

CERTIFICATION DES ANSP

Dans le cadre du processus de certification des fournisseurs de service de la navigation aérienne (ANSP : Air Navigation Service Provider), un groupe de douze (12) experts a été mis en place par **Décision N°2023/091/AAMAC/SE du 13 mars 2023**, sur demande du Conseil des AAMAC, en vue de poursuivre l'élaboration de réglementation harmonisée des Etats membres des AAMAC et valider les textes et documents techniques relatifs à la certification des ANSP.

Le regroupement des experts est prévu au siège des AAMAC à Ndjama dès que les activités préparatoires sont finalisées.

ASSISTANCE AUX ETATS MEMBRES

Afin d'accompagner les Etats membres pour une mise en œuvre efficiente de leur Plans d'Actions Correctrices (PAC) consécutifs au programme universel d'audits de supervision de la sécurité de l'OACI (USOAP/CMA), les AAMAC ont effectué trois (03) missions d'appui dans les pays ci-après :

- ❖ Mauritanie du 13 au 24 février 2023 ;
- ❖ RCA du 10 au 12 avril 2023 ;
- ❖ Guinée Bissau du 23 au 27 avril 2023.

SURVEILLANCE DES ANSP

Dans le cadre de l'exécution du plan de supervision des fournisseurs de services (ANSP), les AAMAC ont réalisé entre 2021 et 2022 les audits des services dits communs de l'ASECNA que les Etats membres lui ont confiés.

C'est dans ce cadre que les AAMAC ont procédé les 06 mars et 14 juillet 2023, par visioconférence, aux audits de suivi et à l'évaluation des différents Plans d'Actions Correctrices (PAC) transmis.



PROMOTION DU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE COMMUNAUTAIRE

RENFORCEMENT DES COMPETENCES DES INSPECTEURS DANS DES ETATS MEMBRES

Par la résolution N°2022 CDA 49-04 adoptée à Dakar le 06 décembre 2022, le Conseil des AAMAC a instruit le Secrétariat Exécutif à appuyer les capacités des Etats membres en réalisant des formations appropriées au bénéfice de leurs inspecteurs ANS.

Ainsi en coordination avec l'ANAC du Togo, l'ANAC Bénin et la Direction Générale de l'ASECNA, les AAMAC ont organisé, dans le cadre de leur programme d'activités pour le compte de l'année 2023, deux (02) séminaires de formations groupées à Lomé et à Cotonou sur les thèmes ci-après :

- **Facteurs Humains et Gestion des risques de fatigue ATC** à Lomé du 12 au 16 juin 2023 ;
- **Méthodologie de conduite des Etudes de sécurité** à Cotonou du 19 au 30 juin 2023.

Ces différentes formations, animées respectivement par **Monsieur BOMBA N. Anicet**, Instructeur Circulation Aérienne à l'EAMAC, et **Monsieur GOROU Ernest**, Cadre Opérations ATS à la Direction de la Navigation Aérienne, ont connu la participation effective des inspecteurs de tous les pays membres

Photo de famille à la session de formation sur les Facteurs Humains et Gestion des risques de fatigue ATC à Lomé du 12 au 16 juin 2023



Photo de famille à la session de formation sur la méthodologie de conduite des Etudes de Sécurité à Cotonou du 19 au 30 juin 2023



COOPERATIONS INTER INSTITUTIONS

L'un des chantiers majeurs des AAMAC est la mise en œuvre des actions identifiées en vue de la certification **GASOS (Global Aviation Safety Oversight System)**.

La certification GASOS confèrera aux AAMAC la reconnaissance en tant que RSOO par l'OACI.

C'est dans ce sens qu'un diagnostic global a été réalisé sur la base de l'existant et des questionnaires d'évaluation (Assessment Question : AQ GEN et AQ ANS) prévues à cet effet. Un plan d'actions a été élaboré afin de permettre la mise en place et l'élaboration des documents requis.

En outre, l'OACI soutient également les AAMAC dans le cadre de la formation de ses experts. Ceux-ci ont pu ainsi bénéficier de diverses formations notamment la formation CBT USOAP CMA dans le domaine ANS.



ICAO

Partenaire clé dans l'accompagnement et le financement des activités des AAMAC, l'EASA (European Aviation Safety Agency) a assuré la formation du personnel technique des AAMAC au titre du premier semestre 2023 :

- ❖ formation de concepteurs de cours OACI (TDC FR) du 13 au 24 mars 2023 à Tunis ;
- ❖ formation des instructeurs OACI (TIC FR) sur les techniques d'instruction qui s'est tenue à Agadir au Maroc du 29 mai au 07 juin 2023 ;
- ❖ formation du personnel des AAMAC sur le Système de Gestion de la Qualité qui s'est tenue à N'Djamena au Tchad du 03 au 07 juillet 2023.



18 JUILLET 2023 A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO



Le Conseil des Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC) a tenu sa 50ème session le 18 juillet 2023, dans la salle de conférence internationale de KINTELE à Brazzaville en République du Congo.

Monsieur Serge Florent DZOTA, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Congo, Président du Conseil des AAMAC a dirigé les travaux.

Le Conseil a adopté le rapport de la 49ème réunion du Comité des AAMAC avant d'examiner les nouveaux points inscrits à l'ordre du jour du 50ème CDA. Ces points étaient essentiellement axés sur :

- L'Etat d'exécution du programme d'activité en cours
- Le rapport financier de l'exercice budgétaire 2022
- Et l'Etat des lieux des AAMAC au moment où un nouveau SE vient d'être installé.

Au titre de l'exécution du programme de travail, le Conseil a été informé des activités en cours ou qui ont déjà été mises en oeuvre en 2023. Il s'agit notamment de :

- la formation de plus de soixante (60) inspecteurs des Etats ;
- le renforcement des capacités des AAMAC avec le recrutement de cinq (05) nouveaux experts de haut niveau ;
- l'appui et l'assistance apportée aux Etats assortis d'un diagnostic fournissant la photographie du système et permettant d'engager les actions correctrices correspondantes ;
- l'audit des ANSP pour le compte des Etats qui a permis de mutualiser les missions d'inspection des Etats et de réduire ainsi la charge de travail des opérateurs et singulièrement de l'ASECNA ;
- etc.

Après délibération, le Conseil a marqué son accord au travers de la résolution N°2023 CDA 50-02, pour un réaménagement à montant constant du budget voté afin de permettre au Secrétariat Exécutif de poursuivre le programme établi.

Au titre des rapports et états financiers sur l'exercice budgétaire 2022, après avoir examiné le rapport du commissaire aux comptes, et entendu les explications complémentaires fournies par le Secrétaire Exécutif, le Conseil a conclu en un manque de comptable qualifié au sein des AAMAC. Ce qui n'a pas permis de présenter les états financiers 2022 suivant les normes comptables exigibles en la matière. Ainsi, les résolutions N°2023 CDA 50-03 et N°2023 CDA 50-04 ont été adoptées pour une reprise des Etats financiers et la tenue d'un conseil en ligne pour leur examen.

18 JUILLET 2023 A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Enfin, un point détaillé a été fait pour présenter la photographie des AAMAC au moment où un nouveau Secrétaire Exécutif a été nommé. On notera de cet état des lieux, la construction en cours du siège des AAMAC qui sera fonctionnel en 2024.

La tenue du comité des Ministres de l'ASECNA a été mise à profit pour faire passer une communication des AAMAC. Ainsi, s'adressant aux Ministres des Etats membres, le Président du Conseil des AAMAC a insisté sur l'impérieuse nécessité pour nos Etats de renforcer le cadre institutionnel régional de la sécurité de l'aviation et évoluer rapidement vers la réalisation d'un dispositif réglementaire harmonisé de façon à promouvoir une approche systémique pour la conduite des activités de supervision de la sécurité aérienne dans la région conformément aux SARPs de l'OACI.

Le président a présenté les actions déjà réalisées par les AAMAC dans ce cadre et a une fois de plus remercié les Etats pour la contribution significative apportée par chacun des Etats au fonctionnement de l'institution, ce qui a permis d'atteindre ce bon niveau de réalisation.

Enfin, dans le but d'assurer une pleine reconnaissance mondiale des AAMAC en tant que RSOO, et faciliter son accréditation au GASOS, le président des AAMAC a lancé un vibrant appel aux Etats membres qui n'ont pas encore ratifié le traité des AAMAC et/ou qui ont encore quelques arriérés de contribution, à s'acquitter rapidement de leur devoir, ce qui permettra de renforcer l'instrument communautaire et de consolider la sécurité aérienne régionale de la zone.

Par la même occasion, le RWANDA, nouvel Etat membre de l'ASECNA, a été invité par le Président à se joindre aux AAMAC.



Nouveau siège des AAMAC en cours de finition



Vision : « Faire des AAMAC une RSOO de référence au niveau régional »



Mission : « Promouvoir les meilleures normes et pratiques en matière de sécurité dans les Etats membres des AAMAC »



Avenue Général Daoud SOUMAINE, Rond-point « Mère et Enfant
BP : 841 , N'Djamena, Tchad

www.aamac.aero